

Recherches-système en agriculture et développement rural

Symposium international

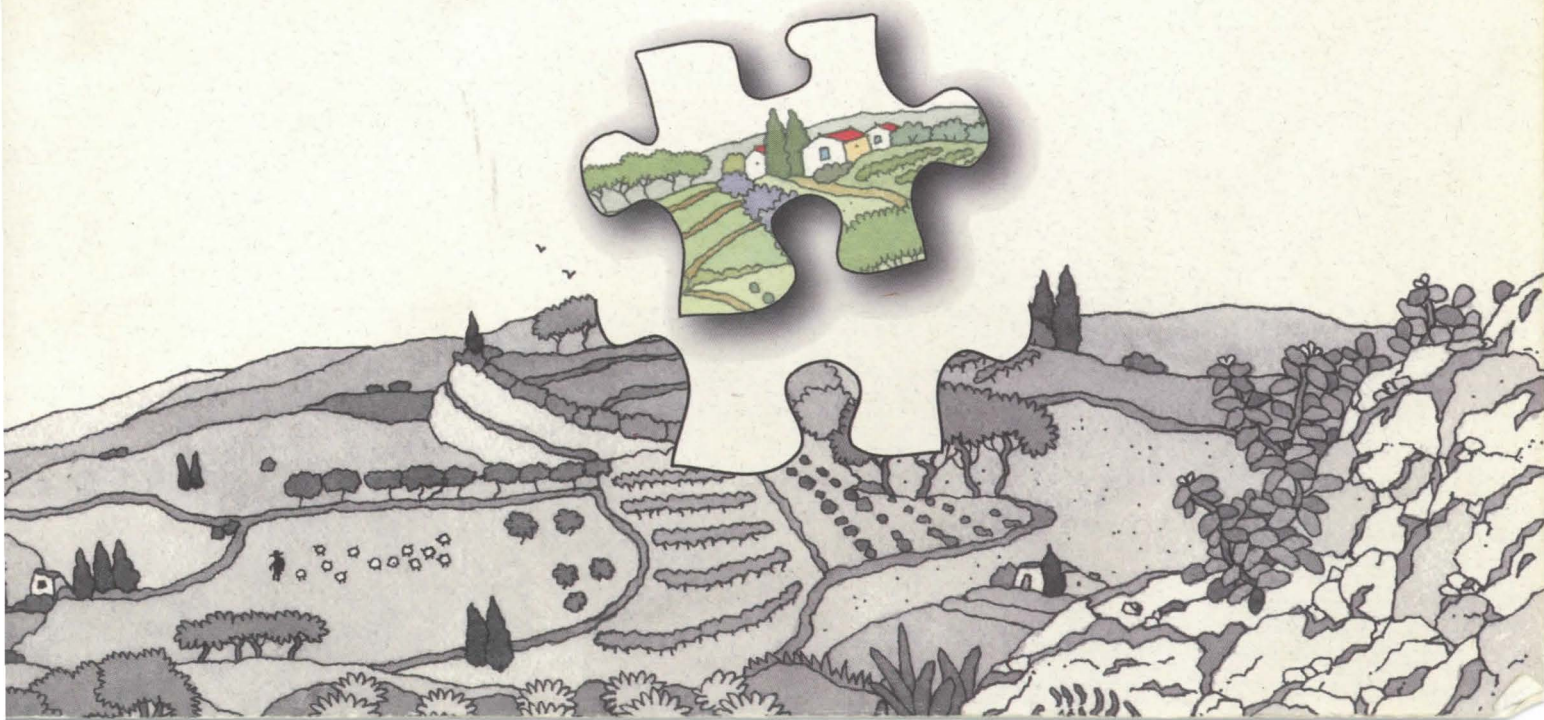
Montpellier, France – 21-25 novembre 1994

Systems-Oriented Research in Agriculture and Rural Development

International Symposium

Montpellier, France – 21 to 25 November 1994

Communications / Papers



Une méthode d'étude des systèmes agraires en Afrique de l'Ouest par l'analyse de la diversité et de la dynamique des agrosystèmes villageois

Jouve Philippe ; Tallec Michel

CNEARC-CIRAD, 1101, avenue d'Agropolis, 34000 Montpellier, France

Résumé

Les recherches sur les systèmes de production agricole se font le plus souvent à des échelles qui ne correspondent pas à celles des zones d'intervention des projets de développement, généralement de dimension régionale. Cette différence d'échelle conduit à mettre en cause l'utilité et l'opérationnalité de nombreux programmes de recherche sur les systèmes de production. Pourtant, l'application de l'approche systémique à l'étude du milieu rural fournit un concept adapté à l'échelle régionale, le concept de système agraire. Mais son opérationnalité pose problème. Celle-ci nécessite de préciser la démarche concrète permettant de le mettre en pratique. C'est cette démarche que se propose de présenter la présente communication, en valorisant les études de systèmes agraires effectuées dans différentes régions d'Afrique de l'Ouest (Maradi et région de Fillingue, au Niger ; Notse, au Togo ; Sine-Saloum, au Sénégal ; Fouta-Djallon et région de Koba, en Guinée). La démarche adoptée est fondée sur le repérage des caractéristiques distinctives des systèmes agraires (paysages agraires, règles et pratiques communes adoptées par une société rurale pour l'exploitation agricole et la gestion de son espace et de ses ressources). Dans les régions étudiées, l'entité territoriale et humaine qui est apparue comme le site élémentaire le plus approprié pour repérer ces caractéristiques est le village. Une stratification préalable du milieu physique et humain permet de construire un échantillon raisonné de villages, dont on étudie le fonctionnement en utilisant le concept d'agrosystème villageois (ASV). L'étude comparée de ces ASV et leur typologie permettent ensuite d'analyser la diversité et la dynamique des modes d'exploitation du milieu et fournissent les clés de compréhension du fonctionnement du système agraire de la région considérée. Cette démarche, qui se situe entre la démarche d'experts et l'étude approfondie de terroir villageois, est finalisée par la mise en évidence des contraintes et possibilités de développement rural de la zone étudiée. Elle met en évidence l'intérêt de raisonner les programmes de recherche et de développement en fonction des spécificités et de la dynamique des systèmes agraires.

Abstract

Study of Agrarian Systems in West Africa Based on Analysis of the Diversity and Dynamics of Village Farming Systems

Research into farming systems is frequently performed on scales that do not correspond to those of the intervention zones—generally at regional level—of development projects. This difference in scale raises questions as to the utility and operational value of numerous research programs concerning farming systems. Application of the systemic approach to the study of rural environments does provide a concept—that of agrarian system—adapted to the regional scale, but its operational capability is a major problem. A concrete procedure must be formulated whereby the concept of agrarian system may be applied. Studies of agrarian systems performed in various parts of West Africa (Maradi and the Fillingue region in Niger, Notse in Togo, Sine-Saloum in Senegal, and Fouta-Djallon and the Koba region in Guinea) form the basis of the procedure presented in this paper. The procedure involves identification of the distinctive characteristics of agrarian systems (farming landscapes, rules and common practices adopted by a rural society to farm and to manage its land and resources). In the regions investigated, the village was found to be the most appropriate territorial and human unit for observation of these features. Prior stratification of the physical and human environments was used to construct a reasoned sample of villages, the organization of which was studied using the concept of village agrosystem. Comparative study of the village agrosystems and their typology permitted subsequent analysis of the diversity and dynamics of use of the environment and provided the keys for understanding the organization of the agrarian system in the study region. This procedure, which lies part way between a specialist approach and in-depth study of village lands, reveals the constraints and opportunities for rural development in the study area. In general, the procedure has demonstrated the advantages of formulating research and development programs in terms



of the particular characteristics and dynamics of agrarian systems.

Introduction

Les recherches sur les systèmes de production agricole se font le plus souvent à des échelles qui ne correspondent pas à celles des zones d'intervention des projets de développement, généralement de dimension régionale. Cette différence d'échelle conduit à mettre en cause l'utilité de nombreux programmes de recherche sur les systèmes de production.

Pourtant, l'application de l'approche systémique à l'étude du milieu rural fournit un concept adapté à l'échelle régionale : le concept de système agraire. Son opérationnalité nécessite de préciser la façon dont on peut le mettre en pratique. C'est ce que nous nous proposons de faire dans cette communication, en présentant la démarche que nous avons élaborée à l'occasion d'études de terrain, effectuées dans différentes régions d'Afrique de l'Ouest.

Mais au préalable, il nous paraît utile de présenter et discuter les choix méthodologiques qui sous-tendent cette démarche.

Un système agraire peut se définir comme *"...le mode d'organisation adopté par une société rurale pour exploiter son espace et gérer ses ressources. Ce mode d'exploitation du milieu résulte des interactions entre les contraintes et possibilités du milieu physique, les caractéristiques socio-économiques du peuplement humain et les acquis techniques de la société rurale, l'ensemble de ces interactions étant soumis à l'influence de facteurs externes liés à l'environnement du système. Par ailleurs, un système agraire est le produit de l'histoire d'une société rurale, au cours de laquelle se sont façonnés des paysages et ont été définies des "règles" techniques, économiques et sociales concernant les modes d'exploitation de son milieu."* (Le mot règle étant entendu ici dans le sens que Bourdieu donne à la notion d'habitus, c'est-à-dire comme un ensemble de principes d'organisation en grande partie implicites, non formalisés mais reconnus par tous).

Compte tenu de la définition précédente, qui souligne la dimension spatiale d'un système agraire et son caractère dynamique, son étude concrète va donc poser deux questions essentielles : comment aborder la diversité géographique des modes d'exploitation du milieu ? Comment étudier leur évolution au cours du temps ?

Extension spatiale et diversité géographique des systèmes agraires

Comme nous l'avons déjà montré (Jouve, 1988), l'analyse des paysages agraires et le repérage des règles communes en matière d'exploitation et de mise en valeur du milieu constituent deux moyens privilégiés pour identifier l'extension spatiale d'un système agraire.

Mais, pour que ces moyens soient efficaces, encore faut-il préciser les conditions de leur mise en œuvre, en particulier l'échelle à laquelle on doit se placer pour les appliquer. Un

paysage se définissant comme la portion d'espace que l'on peut embrasser du regard, son analyse nécessite de se situer à l'échelle locale, celle du transect ou du terroir. Quant à l'identification des règles communes d'exploitation du milieu, elle peut être faite à partir d'enquêtes individuelles auprès de tous ceux qui y sont soumis, mais leur caractère sociétal plaide en faveur d'enquêtes auprès des communautés rurales.

De ces différentes considérations résulte le choix de l'échelle du site élémentaire d'étude du fonctionnement d'un système agraire. Dans de nombreuses sociétés traditionnelles, c'est le village qui apparaît comme le site le plus approprié pour repérer les règles communes d'exploitation du milieu (règles foncières, d'organisation du travail, de conduite des cultures et des troupeaux, etc.) ainsi que pour décrire les paysages, en particulier étudier la distribution spatiale des catégories de base de l'espace agraire que sont *l'ager*, le *saltus*, la *sylva* et l'*hortus*.

Dans notre démarche, nous avons considéré le village comme une entité territoriale et humaine dont l'analyse nous renseigne sur le fonctionnement du système agraire au sein duquel il est inclus. Pour cela, il faut évidemment dépasser l'étude monographique et chercher à rendre compte du fonctionnement global et synthétique du village. C'est dans cette perspective que nous avons adopté la notion d'agrosystème villageois, qui peut se définir comme l'organisation adoptée par une communauté villageoise pour exploiter son espace, gérer ses ressources et subvenir à ses besoins.

Si le village, dans la plupart des régions étudiées en Afrique de l'Ouest, s'est avéré comme le site d'étude élémentaire des systèmes agraires le plus approprié, il existe cependant des situations où d'autres unités territoriales et humaines apparaissent comme plus pertinentes : secteur hydraulique dans certains grands périmètres d'irrigation, vallée dans les zones de montagne, quartier dans le pays Bamiléké, colline au Rwanda etc.

Adopter l'approche systémique pour rendre compte des modes d'exploitation du milieu rural conduit à identifier différents niveaux d'organisation, emboîtés les uns dans les autres sans pour autant être de même nature (Jouve et Clouet, 1984 ; Hart, 1982).

Le village considéré comme un agrosystème est un de ces niveaux. Il constitue un sous-ensemble du système englobant qu'est le système agraire, mais ne saurait se confondre avec lui. C'est l'ensemble des agrosystèmes villageois d'une région, leur diversité, leur dynamique, les relations qu'ils ont entre eux qui vont permettre de caractériser les systèmes agraires de cette région.

Mais au sein du niveau d'organisation que représente le village, on peut également identifier des sous-ensembles, les exploitations ou les unités de production, dont l'analyse va permettre d'affiner la compréhension globale du système.

En effet, si un système agraire s'identifie à partir de règles communes d'exploitation du milieu, son fonctionnement va aussi dépendre de la diversité des systèmes de production mis en œuvre à l'échelle des exploitations.

La part d'explication du fonctionnement d'un système agraire qui incombe aux règles communes d'exploitation du milieu repérées à l'échelle des agrosystèmes villageois et celle qui découle de l'analyse de la diversité des systèmes de production sont variables suivant les situations agraires.

Schématiquement, dans les sociétés de type primitif, la part de compréhension du fonctionnement du système agraire à partir de l'analyse des pratiques communes d'exploitation du milieu sera essentielle. Comme le dit Pierre Clastres : *“La propriété essentielle de ces sociétés, c'est d'exercer un pouvoir absolu et complet sur tout ce qui les compose, c'est d'interdire l'autonomie de l'un quelconque des sous-ensembles qui les constituent, c'est de maintenir tous les mouvements internes conscients et inconscients, qui nourrissent la vie sociale, dans les limites et dans la direction voulues par la société.”* En revanche, dans les sociétés rurales modernes favorisant l'autonomie des individus ou dans celles où l'histoire a généré de fortes différenciations sociales, l'étude des stratégies d'exploitation suivant les situations personnelles, familiales ou de classe sociale sera indispensable à l'étude du système agraire régional. Mais dans les deux cas doivent être prises en compte, dans des proportions variables, pratiques communes et stratégies particulières des exploitations. Négliger les premières, c'est enlever au concept de système l'essentiel de sa substance ; ignorer les secondes, c'est nier le poids des stratifications sociales.

Cette prise en compte simultanée du collectif et de l'individuel, du général et du catégoriel, en proportion variable suivant les situations agraires, trouve également sa justification dans le fait qu'un certain nombre de caractéristiques du fonctionnement global d'un système agraire résulte des relations de complémentarité et de concurrence qui s'établissent entre les différents types de systèmes de production mis en œuvre à l'échelle des exploitations agricoles.

Ainsi, au Sahel, les relations de complémentarité entre agriculteurs sédentaires et éleveurs transhumants ont été pendant longtemps une des bases du fonctionnement des systèmes agraires de la région (Lhoste, 1987). La dégradation de ces relations, de plus en plus concurrentielles au fur et à mesure que s'accroît la compétition sur l'espace, est un élément essentiel de la dynamique actuelle de ces systèmes et de leur difficulté à se reproduire tels qu'ils ont fonctionné jusqu'ici. Au Togo, dans la région centrale des plateaux, ce sont les relations entre autochtones et allochtones qui s'avèrent déterminantes sur le fonctionnement des systèmes agraires (Tallec, 1986), à l'instar des relations entre les anciens propriétaires de la terre et leurs anciens captifs au Fouta-Djallon (Maringue, 1992).

Au Maroc, comme dans la plupart des pays ayant fait l'objet d'une forte colonisation territoriale (Amérique latine), l'analyse des rapports entre exploitations modernes et traditionnelles, latifundiaires et microfundiaires, est également indispensable à la compréhension du fonctionnement global des systèmes agraires.

Au sein d'un espace donné, les modes d'exploitation du milieu sont rarement homogènes, du fait de la variation des conditions du milieu physique, de la nature du peuplement humain, de sa densité ou de tout autre facteur. Délimiter l'extension spatiale d'un système agraire va donc exiger que l'on puisse apprécier cette diversité. On considérera que, dans un espace donné, on a affaire à un même système agraire lorsque les variations de l'exploitation du milieu au sein de cet espace sont moins fortes que celles que l'on observe à l'extérieur. Comment faire cette distinction dans la pratique ?

Dans la démarche que nous avons adoptée en Afrique de l'Ouest, nous avons procédé de la façon suivante : une fois choisi le site élémentaire d'enquête (village ou son équivalent), on sélectionne sur l'ensemble de la zone d'étude un échantillon de sites en fonction de la diversité géographique des conditions physiques et humaines de l'exploitation du milieu (sol, climat, densité de population, etc.). Puis, par l'analyse comparative de ces différents sites, on peut, d'une part, déterminer si l'on a un ou plusieurs systèmes agraires dans la zone d'étude et quelle est leur extension géographique, d'autre part, analyser au sein de chaque système les variations internes des modes d'exploitation du milieu.

Dynamique des systèmes agraires. Intérêts et limites de l'approche historique

Il est difficile de juger du fonctionnement d'un système sans considérer son évolution au cours des temps. En effet, l'analyse du passé nous permet de mieux expliquer le présent et renforce notre capacité à prévoir l'avenir. Dans le cas des systèmes agraires, cette étude diachronique de leur fonctionnement est particulièrement utile pour juger des conditions de reproduction de ces systèmes et évaluer le caractère durable de l'agriculture à laquelle ils correspondent.

Par ailleurs, nous avons vu qu'un système agraire est le produit de l'histoire des relations d'une société rurale et de son milieu. Il paraît donc logique de penser que l'approche historique constitue une méthode tout indiquée pour étudier l'évolution des systèmes agraires.

Si cette méthode est effectivement bien adaptée aux sociétés qui disposent de documents permettant de reconstituer leur histoire agraire comme a pu le faire Marc Bloch dans son ouvrage, *Les Caractères originaux de l'histoire rurale française*, en revanche, l'entreprise est plus difficile, voire impossible, pour les sociétés sans écriture, c'est-à-dire sans documents pour attester des étapes de leur évolution agraire. On retrouve ici la distinction faite précédemment entre les sociétés dites primitives et les sociétés historiques.

Cependant, comme le dit J.-M. Legay, même dans ce deuxième type de société, l'étude du passé n'est guère facile : *“Le passé est un piège, il n'est pas une expérience. Les pièces à conviction ne sont accessibles que grâce à des détours techniques et méthodologiques malaisés.”* Les acquis récents des historiens le conduisent à constater que *“La plupart des affirmations de l'histoire traditionnelle sont en cours de destruction depuis dix à vingt ans... Ainsi, on a pu, à coup d'erreurs historiques, monter de toutes pièces des théories, si ce n'est des idéologies, dont ces erreurs étaient le seul soutien.”*

La lecture d'un certain nombre de textes concernant l'évolution agraire des pays tropicaux ne peut que conforter ce scepticisme et cette prévention à l'égard de l'approche historique. Faut-il pour autant s'en passer ? Certainement pas.

Chaque fois que l'on peut disposer des documents et des informations nécessaires à la reconstitution du passé, l'approche historique est d'un grand secours pour comprendre la dynamique des systèmes agraires.

Pour les situations où les documents écrits font défaut, on peut recourir à la tradition orale, mais la fiabilité des informations décroît rapidement au fur et à mesure que l'on remonte dans le temps et, très vite, le mythe, la légende, en survalorisant le passé, prend le pas sur la véracité des faits.

Confrontés à ce type de situation dans l'étude de la dynamique des systèmes agraires en Afrique subsaharienne, nous avons été amenés à utiliser une autre approche, dont le principe consiste à "...valoriser la diversité géographique des modes d'exploitation agricole du milieu pour reconstituer leur évolution historique, (à) utiliser la synchronie des situations pour connaître leur diachronie". Cette méthode n'est pas nouvelle ; déjà des historiens comme M. Bloch l'avaient utilisée en comparant la physiologie des paysages agraires à un moment donné pour en comprendre la dynamique historique, ce qui faisait dire à ce dernier : *"Pour interpréter le passé, c'est vers le présent, ou du moins vers un passé tout voisin du présent, qu'il sied d'abord de regarder."* Cela vaut notamment lorsque la documentation concernant les études agraires est déficiente, ce qui est le cas dans de nombreux pays d'Afrique noire. Mais l'opérationnalité de cette méthode nécessite qu'un certain nombre de conditions soient réunies.

Il faut tout d'abord qu'il y ait une diversité intrarégionale des modes d'exploitation du milieu, ce qui est très généralement le cas. Il faut ensuite s'assurer que cette diversité n'est pas due à des facteurs conjoncturels ou liée à des stratégies individuelles, mais associée à des facteurs historiques d'évolution des systèmes agraires. Parmi ces facteurs, la densité de population et la pression foncière qui en résulte comptent parmi les facteurs les plus importants de l'évolution agraire des sociétés préindustrielles, comme a pu le montrer E. Boserup. En Afrique subsaharienne, du fait des conflits interethniques et de la présence dans le passé d'Etats suffisamment puissants pour assurer la protection de leurs populations, notamment vis-à-vis des ravages de la traite, mais aussi du fait de l'existence d'endémies affectant certaines régions (par exemple, l'onchocercose dans les vallées des Voltas), la densité d'occupation de l'espace est loin d'être homogène et ne reflète qu'en partie les plus ou moins grandes potentialités agricoles du milieu.

Cette hétérogénéité de peuplement se traduit par une diversité des modes d'exploitation du milieu, qui permet d'en repérer les différents stades d'évolution au fur et à mesure de l'accroissement démographique et de l'augmentation de la pression foncière.

C'est sur la base de ce principe de correspondance entre diversité géographique et évolution historique des modes d'exploitation agricole du milieu que nous avons analysé la dynamique des systèmes agraires dans différentes régions d'Afrique subsaharienne : département de Maradi, au Niger (P. Jouve, 1984) ; région de Notse, au Togo (M. Tallec, 1986) ; région de Fillingué, au Niger (Y. Jusserand 1992) ; région du Fouta-Djalon et de Koba, en Guinée (V. Maringue, 1993 ; C. Tavan, 1993) ; vallée de l'Ouneine, dans le Haut-Atlas marocain (P. Clochard, 1993).

C'est à partir de l'expérience accumulée sur ces différents terrains que nous proposons la démarche suivante concernant l'étude des systèmes agraires.

Démarche d'étude des systèmes agraires à partir de l'analyse et de la diversité des agrosystèmes villageois

Cette démarche, représentée dans la figure 1, comporte les cinq étapes suivantes : valorisation des informations existantes ; prézonage de la région ; enquête des agrosystèmes villageois (ASV) ; typologie des agrosystèmes villageois ; extension et finalisation des résultats.

Première étape : valorisation des informations existantes

Cette phase préliminaire consiste à prendre connaissance des données déjà acquises sur les conditions et modes d'exploitation agricole de la région d'étude.

Ces informations peuvent être recueillies auprès de personnes ressources et d'agents de développement connaissant bien leur zone. Elles sont aussi à rechercher dans la bibliographie. Rares sont les régions, même dans les pays en développement, dont les conditions du milieu physique ou l'activité agricole n'ont pas fait l'objet d'études antérieures. Cette valorisation de l'information existante va être utilisée pour, d'une part, choisir le site élémentaire d'étude du système agraire, d'autre part, effectuer un prézonage de la région.

Deuxième étape

Le prézonage de la région

En fonction des informations existant déjà sur la région et d'une prospection rapide de celle-ci, on identifiera les critères que l'on considère comme pouvant avoir une influence sur les modes d'exploitation du milieu. Ces critères peuvent concerner les conditions climatiques, les sols, le relief, la nature et la densité du peuplement humain, les infrastructures, etc.

Ils correspondent, à ce stade de l'étude, à des hypothèses sur les facteurs de différenciation de l'exploitation agricole du milieu. C'est à partir de ces critères que l'on va établir le prézonage de la région étudiée, en délimitant et cartographiant des zones homogènes par rapport aux critères retenus. A ce stade de l'étude, pour ne pas trop préjuger de la suite, nous désignons ces zones homogènes par le terme relativement neutre de situations agricoles. Sur la base de ces situations agricoles, on sélectionne alors un échantillon de sites d'enquête. Leur nombre sera fonction à la fois de la diversité des situations agricoles et du temps disponible pour les enquêtes de terrain. Dans les études effectuées en Afrique de l'Ouest, le nombre de villages retenus a varié entre 15 et 25.

L'élaboration du guide d'enquête des agrosystèmes villageois

En même temps que l'on choisit le nombre et la répartition géographique des villages (ou de leurs équivalents), on procède à l'établissement du guide d'enquête des agrosystèmes villageois. Ce guide est structuré autour de thèmes d'enquête dont certains sont fonction des caractéristiques particulières de la zone d'étude.

Les thèmes de base retenus sont :

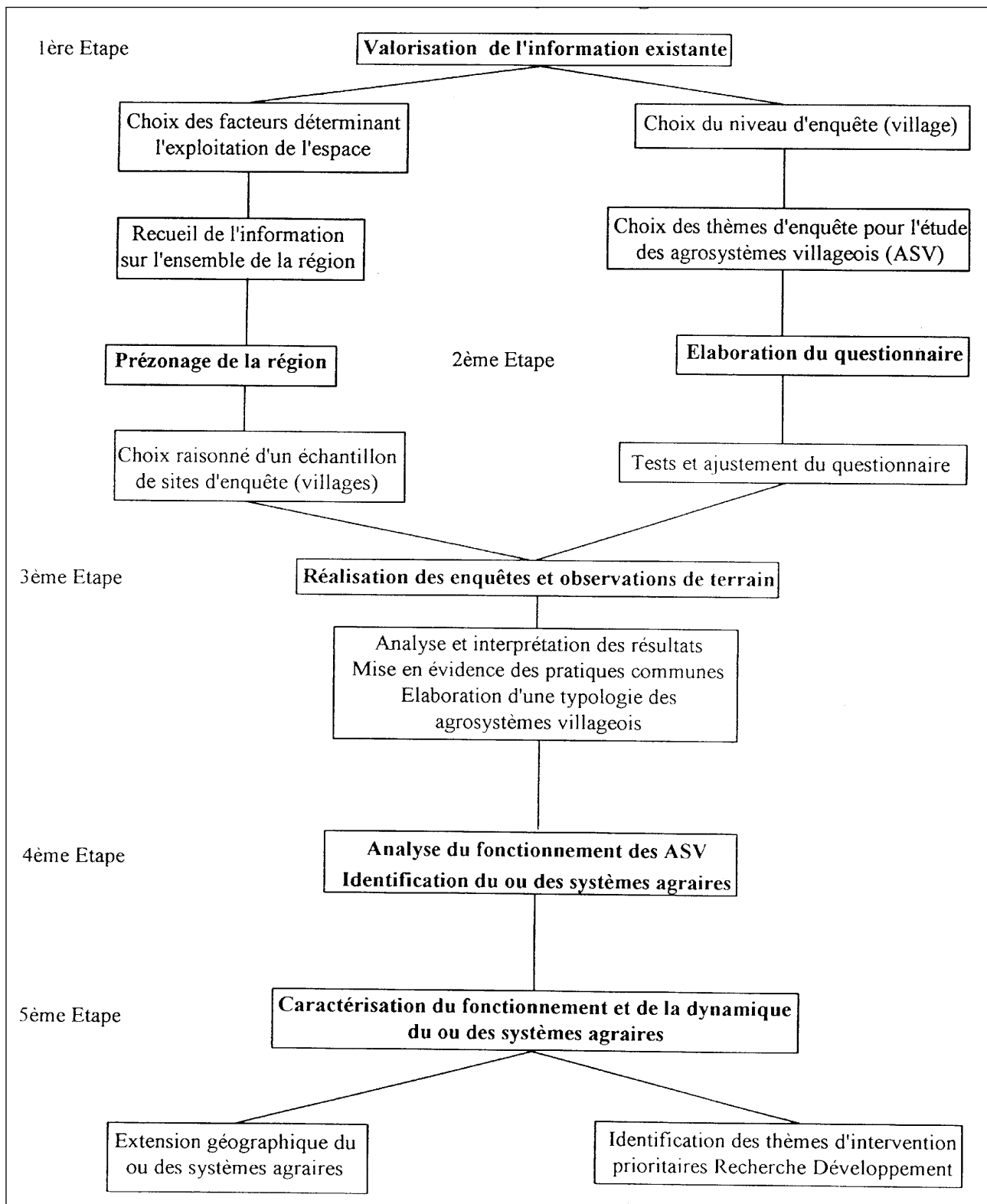


Figure 1. Démarche pratique pour l'identification et l'étude des systèmes agraires

- l'histoire du peuplement humain et de la mise en valeur du milieu ;
- l'organisation sociale et la structure agraire du village (caractérisation structurelle des exploitations) ;
- l'occupation de l'espace. L'établissement d'un schéma du territoire villageois permettra d'identifier les types d'occupation de l'espace (terres de culture, parcours, forêts, habitations), les différentes unités de milieu physique, les terrains repérés à partir des appellations vernaculaires

- utilisées par les villageois, la répartition des systèmes de culture et leur correspondance avec les terrains, la structuration foncière (quartiers) et toute autre indication permettant d'avoir une compréhension globale de l'occupation de l'espace ;
- les règles communes au village, en matière de gestion et d'utilisation des moyens de production (terre, travail, crédit, etc.) et des ressources naturelles (parcours, forêts,

eau, etc.). On s'attachera à repérer les modes de gestion sociale de ces ressources ;

- les pratiques concernant le fonctionnement des systèmes techniques de production, c'est-à-dire les modes de conduite des cultures et des troupeaux.

Les thèmes spécifiques d'enquête choisis en fonction des investigations préalables et des problématiques particulières à telle ou telle région peuvent concerner les pratiques antialéatoires dans les zones soumises à de forts aléas climatiques ; la gestion de la fertilité du milieu dans les régions où son mauvais entretien met en péril la reproduction des systèmes de production ; les échanges marchands, etc.

Dans les opérations de type recherche-développement qui prévoient une participation des agriculteurs aux différentes phases de l'opération, ces thèmes d'enquête doivent être complétés par le recueil de l'opinion des villageois, tant sur les problèmes qu'ils considèrent comme prioritaires en ce qui concerne la gestion de leurs ressources, l'exploitation de leur milieu et plus globalement le développement de leur village que sur les souhaits et propositions qu'ils formulent pour résoudre ces problèmes.

Une fois le guide d'enquête établi, il est indispensable de le tester dans un ou deux village (s), afin d'apporter les modifications qui en feront un outil opérationnel et adapté aux conditions d'enquête (temps limité).

Troisième étape : l'enquête des agrosystèmes villageois (ASV)

La méthode utilisée pour conduire ce type d'enquête s'apparente par certains aspects à la MARP (méthode accélérée de recherche participative), proposée par l'IIED (*International Institute for Environment and Development*), dans la mesure où elle cherche à valoriser la connaissance de leur propre milieu qu'ont les agriculteurs qui accordent une place importante à l'analyse de leurs pratiques. De plus, comme la MARP, c'est une enquête rapide. L'expérience a montré qu'une enquête-diagnostic d'agrosystème villageois nécessitait de un à trois jours, à faire si possible en deux passages, le premier pour rassembler l'information sur les thèmes retenus, le deuxième, après une première analyse des résultats, pour compléter, harmoniser les informations recueillies et vérifier certaines données aberrantes ou contradictoires.

La méthode d'enquête des agrosystèmes villageois présente d'autres caractéristiques.

Une enquête de type semi-ouvert

L'enquête part d'un canevas d'enquête commun à tous les villages, où figurent les thèmes d'enquête retenus, les informations à recueillir et surtout les indicateurs permettant, dans une démarche de diagnostic, d'appréhender rapidement certains aspects du fonctionnement de l'ASV (par exemple, présence ou absence de jachère à la périphérie du village comme indicateur de pression foncière, pourcentage de jeunes en migration, nombre de repas chauds pour évaluer les disponibilités en bois de feu, etc.).

Le caractère semi-ouvert de l'enquête a pour but de permettre aux villageois de s'exprimer plus librement, quitte à ce que cela les conduise à certaines digressions. Par ailleurs, ce caractère semi-ouvert signifie également que

l'enquêteur doit jouer un rôle actif dans la collecte de l'information. A partir des réponses fournies par les villageois, il doit pouvoir formuler certaines hypothèses afin de relancer le dialogue, approfondir les réponses et lever certaines ambiguïtés.

On comprend facilement que ce mode d'enquête ne peut pas être délégué à des enquêteurs passifs et peu formés, comme il est courant de le faire pour les enquêtes fermées. Cela ne veut pas dire pour autant qu'il ne permette pas d'élaborer des méthodes de diagnostic exploitables par des techniciens et agents de développement, notamment en construisant des canevas d'enquête correspondant aux différents types d'ASV d'une région.

Les diagnostics de fonctionnement d'ASV

Ils font appel à la fois aux enquêtes collectives et individuelles. Ainsi, certains thèmes, comme l'histoire du village ou l'organisation du foncier, se prêtent bien à des enquêtes collectives ; en revanche, si l'on veut connaître le mode de conduite des cultures et des troupeaux, il est souvent plus efficace de sonder quelques agriculteurs en particulier, en ayant soin ensuite de resituer leurs pratiques par rapport à celles des autres villageois.

Enquêtes déclaratives et observation du terrain

Dans cette démarche d'enquête, les déclarations des agriculteurs doivent être associées à l'observation des réalités de leur village : cela signifie que cette démarche ne doit pas se faire exclusivement sous "l'arbre à palabre" ; elle nécessite de faire du terrain, de parcourir un ou plusieurs transects du village, choisis après avoir fait avec les agriculteurs le schéma de leur territoire villageois.

Lors de ces transects, on va pouvoir faire toute une série d'observations, qui, discutées et interprétées avec les villageois, vont contribuer grandement à la compréhension du fonctionnement de leur ASV. Ainsi, la forme et la disposition de l'habitat peuvent être mis en relation avec l'organisation sociale du village, la largeur des chemins avec l'existence de la traction animale ; l'état du parc arboré va nous renseigner sur la disponibilité en bois de feu. Et ce n'est qu'en allant jusqu'aux limites du village, aux "marches" du territoire, que l'on va parfois découvrir les campements des pasteurs Peuls en voie de sédentarisation, dont la présence avait été soigneusement occultée dans les enquêtes faites au village.

La fiabilité des informations recueillies

Cette fiabilité dépend tout d'abord de l'expérience et de la connaissance préalable du milieu dont disposent ceux qui conduisent ces enquêtes. Mais d'autres éléments peuvent contribuer à leur fiabilité. Ainsi, l'enquête collective, lorsque les sujets abordés ne sont ni tabous ni trop conflictuels, en permettant l'expression contradictoire de plusieurs points de vue, peut contribuer à améliorer la qualité des informations recueillies, notamment en ce qui concerne l'histoire du village et les pratiques communes.

De même, l'association des enquêtes déclaratives et de l'observation du terrain constitue un moyen très efficace pour conforter la fiabilité des déclarations des villageois.

Enfin, si l'on devait se limiter à une seule enquête de village, l'interprétation que l'on pourrait en faire risquerait

probablement d'être incomplète et en partie inexacte. Pour éviter cela, on sonde une vingtaine de villages. Ce faisant, d'une part, on acquiert, au fil de ces enquêtes, l'expérience dont on parlait précédemment, d'autre part, l'étude comparative des résultats obtenus permet de mettre en évidence les cohérences et incohérences dans les informations recueillies, d'examiner leur validité et, si besoin est, de les vérifier lors d'un deuxième passage dans les villages.

Il est clair que ce type d'enquête, effectuée dans le cadre d'un diagnostic de situation se faisant dans un temps court, ne permet guère la quantification des phénomènes étudiés. Or, cette quantification est généralement considérée comme un gage de scientificité.

Cependant les recherches récentes sur les systèmes complexes mettent en évidence que cette quantification n'est pas toujours possible, mais aussi, surtout, que la compréhension du fonctionnement de ces systèmes passe plus par la mise en cohérence des informations recueillies et par l'établissement de relations de causalité ou de correspondance entre les caractéristiques du système, afin d'en donner une représentation synthétique sous forme de schéma ou de modèle de fonctionnement (Legay, 1986).

C'est précisément la démarche que nous avons privilégiée dans nos diagnostics d'agrosystèmes villageois.

Quatrième étape : la typologie des agrosystèmes villageois

L'analyse des résultats des enquêtes effectuées sur l'échantillon de villages permet de mettre en évidence les différences et ressemblances existant dans le fonctionnement des ASV. Sur la base de cette analyse, on peut donc établir une typologie de ces agrosystèmes qui rend compte de la diversité géographique des modes d'exploitation du milieu.

C'est à partir de l'analyse de cette diversité que l'on va pouvoir juger de l'existence d'un ou de plusieurs système (s) agraire (s) au sein de la région étudiée et que l'on pourra en préciser les limites.

Par ailleurs, les interprétations que l'on a faites de cette diversité géographique dans les différentes régions étudiées en Afrique de l'Ouest ont permis de reconstituer l'évolution des modes d'exploitation du milieu, en particulier la dynamique des systèmes de culture, comme le montrent les résultats obtenus dans la région de Notsé, au Togo (Tallec, 1986). Cette évolution n'est ni univoque ni indépendante des caractéristiques particulières de tel ou tel type de village (Tavan, 1992) ou de l'impact de facteurs conjoncturels (sécheresse, changement de régime politique, etc.). Mais, dans la plupart des cas, elle confirme le poids du facteur démographique à travers l'accentuation de la pression foncière et de ses conséquences sur la fertilité des sols.

Cinquième étape : extension et finalisation des résultats

Les enquêtes d'ASV se font sur un échantillon restreint de villages, alors qu'il existe généralement plusieurs centaines de villages dans les zones d'étude. Se pose alors le problème de leur représentativité à l'échelle régionale.

Pour l'évaluer, on peut tout d'abord examiner la correspondance entre les types d'ASV et le zonage agroécologique préalable. Si cette correspondance existe, le problème de

l'extension régionale de la typologie des ASV est résolu. Cela signifie que les hypothèses faites au départ sur les critères de différenciation de l'exploitation agricole du milieu ont été bonnes et que les critères retenus pour le prézonage de la région sont également ceux qui différencient le fonctionnement des ASV.

Si cette correspondance n'existe pas, ce qui est le cas le plus fréquent, l'évaluation de l'extension spatiale des types d'ASV se fait différemment. On choisit un nombre restreint de critères discriminant le fonctionnement des ASV, faciles à repérer sur le terrain (présence d'une production particulière, nature du peuplement, etc.).

Ensuite, par une enquête légère dans l'ensemble des villages de la région ou sur un échantillon élargi (un village sur deux par exemple), on répartit ces villages dans les différents types d'ASV et on examine la répartition spatiale des villages de chacun des types. Si ces villages se regroupent spatialement, on peut cartographier leur distribution géographique et produire ainsi un deuxième zonage de la région, qui n'est plus un outil préalable d'analyse comme l'était le prézonage, mais un résultat de l'étude du milieu.

Si le regroupement géographique des villages de chaque type d'ASV n'est pas possible, leur zonage devient impossible, de même qu'il est habituellement impossible de zoner les systèmes de production d'un village. On en reste alors à la typologie d'ASV, qui constitue un bon moyen pour distinguer les villages de la région et adapter les stratégies d'intervention aux caractéristiques de chacun.

En effet, la finalité de cette analyse de la diversité et de la dynamique des ASV ne consiste pas seulement à identifier et analyser un système agraire, ou à produire un nouveau zonage de la région, mais aussi à préciser les thèmes d'intervention en matière de recherche et de développement les plus appropriés à chaque type de situation, à chaque type de village.

C'est ce qui a été fait à Maradi comme au Togo, où les diagnostics régionaux effectués suivant la démarche précédente constituaient la première étape d'opérations de recherche-développement. Ces diagnostics ont été ensuite complétés et affinés par l'étude de la diversité des systèmes de production mis en œuvre à l'échelle des exploitations. Cette analyse des systèmes de production s'est faite au sein d'un nombre limité de villages, choisis de façon à représenter les différents types d'agrosystèmes villageois existant dans la zone d'intervention du projet. A ce sujet, il est intéressant de noter que, dans les régions où nous avons travaillé, l'essentiel des orientations en matière de développement a pu être identifié dès la phase de diagnostic régional. En effet, les diagnostics effectués ultérieurement à l'échelle des exploitations, des parcelles et des troupeaux n'ont pas modifié sensiblement les grandes orientations retenues suite à l'étude des ASV.

Conclusion

La démarche d'étude du fonctionnement des systèmes agraires qui vient d'être présentée nous a permis de vérifier le bien-fondé de la thèse de Boserup dans les régions d'Afrique de l'Ouest où nous l'avons mise en pratique. Cela

ne veut pas dire pour autant que cette théorie soit applicable partout. Dans les zones où l'occupation du sol est plus homogène, ainsi que dans les régions à forte disparité sociale, d'autres mécanismes que la pression foncière peuvent expliquer la différenciation des modes d'exploitation du milieu et leur dynamique.

Au delà des débats théoriques, cette démarche présente l'avantage de se situer entre la démarche d'experts, qui reste fortement empreinte de subjectivité, et les études approfondies de terroir villageois comme celles effectuées par l'ORSTOM, qui ne sont pas toujours finalisées et dont la durée d'exécution est difficilement compatible avec les exigences des structures de développement. Son principal mérite nous semble résider dans le fait qu'elle fournit les bases pour raisonner les stratégies et les thèmes d'intervention adaptés à chaque type de situation, en fonction du stade d'évolution du système agricole. Ainsi, dans les zones peu peuplées où subsistent des systèmes de culture extensifs assurant une bonne productivité du travail, les agriculteurs auront une faible propension à l'intensification et les projets de développement rural qui visent cet objectif risquent d'y rencontrer de grandes difficultés. En revanche, dans les zones à forte pression foncière, où les systèmes traditionnels sont en crise, les agriculteurs seront beaucoup plus réceptifs aux alternatives techniques que l'on pourra leur proposer et seront nettement plus disposés à intensifier leurs systèmes de production. En adoptant cette démarche fondée sur la compréhension de la dynamique des systèmes agricoles, il est possible d'imaginer une diversification des stratégies de développement qui prenne réellement en compte la diversité du milieu rural.

Références bibliographiques

- Bloch M., 1976. *Les caractères originaux de l'histoire rurale française*. Armand Collin, Paris, 261 p.
- Boserup E., 1970. *Évolution agraire et pression démographique*. Paris, Flammarion, 206 p.
- Clastres P., 1974. *La Société contre l'État*. Editions de Minuit, Paris.
- Clochard P., 1993. *Le système agricole de la vallée de l'Ouneine - Haut-Atlas marocain*. Mémoire, CNEARC-ESAT, Montpellier, 71 p.
- Hart R.D., 1982. An ecological systems conceptual framework for agricultural research and development. In : *Reading in farming systems Research and Development*. Westview Press inc Boulder Colorado, p. 44. 58
- Jouve P., 1984. Typologie des agrosystèmes villageois du département de Maradi (Niger). Coll. DSA, 3, CIRAD-SAR, Montpellier, 80 p.
- Jouve P., 1988. Quelques réflexions sur la spécificité et l'identification des systèmes agricoles. *Les Cahiers de la Recherche-Développement*, 20 : 5-16
- Jusserand Y., 1992. *Contribution à l'étude d'un système agricole. Le sud de l'arrondissement de Filingué (Niger)*. Mémoire, CNEARC-ESAT, Montpellier, 71 p.
- Legay J.M., 1986. Méthodes et modèles dans l'étude des systèmes complexes. *Les Cahiers de la Recherche-Développement*, 11 : 1-6
- Lhoste P., 1987. *L'association agriculture-élevage : évolution du système agropastoral au Siné-Saloum (Sénégal)*. Coll. Études et Synthèses, CIRAD-EMVT, Maisons-Alfort, 314 p.
- Maringue V., 1992. *Étude de la diversité des agrosystèmes villageois dans le Fouta-Djallon (République de Guinée)*. Mémoire, CNEARC-ESAT, Montpellier, 95 p.
- Sautter G., 1994. *Parcours d'un géographe*. Ed. ORSTOM
- Tallec M., 1986. Étude des systèmes agricoles de la région de Notse au Togo. Un exemple de diagnostic de l'exploitation du milieu à l'échelle régionale. Coll. DSA, 10, CIRAD-SAR, Montpellier, 135 p.
- Tavan C., 1993. *Contribution à l'étude du système agricole de la région de Koba, Guinée maritime, par l'étude d'un échantillon d'agrosystèmes villageois*. Mémoire, CNEARC-ESAT, Montpellier, 77 p.